DLP-6-6-80585300

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN N° 16 - 6 Juin 1980 Abonnement annuel : 60 F.

GRANDE CULTURE

Alternaria du colza

Sur les colzas d'hiver, dont la floraison est maintenant terminée, on observe depuis quelques jours de nouvelles taches sur feuilles ainsi que de légères attaques sur hampes florales et siliques.

Le bon stade pour une intervention paraît maintenant atteint. Toutefois, ainsi que nous l'avons signalé dans notre précédent avis, peu de références permettent de garantir l'efficacité et surtout la rentabilité d'une telle application.

MALADIES DE CEREALES - Blés d'hiver

Rouille jaune : Très limitée dans les Ardennes et la Marne, de nouvelles apparitions de la maladie sont signalées dans l'ensemble du département de l'Aube. Nous confirmons notre précédent avis : tout blé où la maladie est constatée doit recevoir une protection adéquate dans les meilleurs délais. Si un mois de Juin froid et humide peut amener une sérieuse extension de cette rouille dans les cultures envahies et non protégées, par contre une période de chaleur estivale (30° à l'air libre pendant plusieurs jours consécutifs) peut très fortement la limiter.

Septoriose : la maladie toujours fréquente sur feuilles de base reste très limitée sur les étages supérieurs.

Oïdium : bien que lavé par les dernières pluies la maladie reste virulente en sols de craie sur blés non protégés. Surveiller les cultures susceptibles d'arriver en fin de protection.

Nous rappelons qu'à toute intervention fongicide il est souhaitable d'ajouter manèbe ou mancozèbe, la rouille brune bien que discrète, étant présente dans de nombreuses cultures.

Oïdium sur orge de printemps : Très actif. Une protection est à envisager lorsque le maladie est présente sur les deux feuilles supérieures des cultures en cours de montaison. Les dommages de l'oïdium sont particulièrement à redouter en sols de craie ou en sols légers.

Pucerons des céréales

Présence de quelques colonies sur feuillage, provoquant parfois la formation de plages jaunâtres sur le limbe. Peu de pucerons sur épis. Aucune intervention n'est à envisager.

MILDIOU de la POMME de TERRE : En situations très favorables à la maladie, pour les cultures de variétés sensibles et les plus hâtives (levées avant le 20 mai), il est conseillé de réaliser une première protection.

P./311

V I G N E

Vers de la grappe

Les vols sont extrêmement échelonnés dans le temps :

- pour l'Eudémis, le plus précoce mais ayant une zone d'action limitée en surface (environs d'Epernay) la pointe de vol s'est située entre les 17 et 22 mai.

- pour la Cochylis : après une pointe de vol très courte le 13 mai, les vols se sont échelonnés avec des maxima entre le 16 et le 22 mai suivant les expositions (parfois très proches l'une de l'autre). Le vol s'est poursuivi jusqu'en fin de mois et encore à l'heure actuelle (bien qu'en régression très nette).

Compte tenu de l'échelonnement de ces vols, le traitement préventif conseillé pour le 2 juin "au plus tard" risque, dans certaines situations d'être dépassé. Dans les secteurs les plus tardifs un traitement préventif devrait intervenir en fin de semaine du 9 au 14 juin.

En ce qui concerne les traitements curatifs, il est impossible à l'heure actuelle d'en fixer la date, les vols les plus précoces (avant le 25 mai) ne semblent pas être à l'origine de pontes importantes, les conditions météorologiques étant axées sur un régime sec et venteux.

Surveiller les parcelles les plus précoces pour déceler l'apparition éventuelle de jeunes chenilles et intervenir curativement.

- pour la Pyrale : certaines vignes n'ayant pas reçu de traitement sont l'objet de dégâts bien visibles. Les chenilles sont actuellement très avancées en âge et ne peuvent être détruites, partiellement, qu'en augmentant les doses de produits curatifs habituellement préconisées.

UTILISATION DES HORMONES POUR LE DESHERBAGE DU MAIS

La fréquence des dégâts observés en culture a décidé l'Association Générale des Producteurs de Maïs (A.G.P.M.), l'Institut National de la Recherche Agronomique et le Service de la Protection des Végétaux à rédiger ce texte commun qui précise les conditions d'utilisation de ces produits.

*
* **

Les hormones sont nécessaires pour le désherbage du maïs. Seules, elles permettent de maîtriser les dicotylédones vivaces : chardons, laiteron, rumex, renouée amphibie, gesse et surtout liserons.

Cependant, l'emploi de ces matières actives n'est pas sans risques pour les cultures de maïs. En effet, lorsque les conditions de leur emploi ne sont pas rigoureusement respectées, elles provoquent des troubles de la croissance et du développement du maïs ayant pour conséquences des dégâts souvent graves (déformation des plantes, des racines ; verse à différents stades de végétation...).

TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE

Etant donné les précautions qui doivent être prises cette pratique doit être limitée au freinage des sorties précoces des chardons et liserons.

On n'aura de garantie de sélectivité satisfaisante qu'aux conditions suivantes : ......

1°/ - Emploi exclusif du 2-4-D sous forme de sels d'amine

Proscrire les produits à base de MCPA ou de piclorame

.../...

2°/ - Choix d'une dose correcte 300 g de matière active à l'hectare suffisent (par exemple 0,75 litre d'une spécialité commerciale dosée à 400 g/litre).

3°/ - Le respect d'un stade correct du maïs. L'application doit être réalisée avant que le maïs n'ait dépassé le stade 4 à 5 feuilles. Dans ce décompte, il ne faut pas oublier la première feuille à bout arrondi. Ce stade est très vite atteint (le maïs a alors une hauteur variable selon le climat de l'année, mais rarement supérieure à 10-11 cm). Dans la pratique, la majeure partie des accidents constatés ont pour origine une intervention à un stade du maïs trop avancé.

4°/ - Le respect d'un état végétatif et de conditions climatiques correctes.

Ne traiter que les maïs en bon état de végétation, ne présentant pas de dégâts dus à l'oscinie, soit aux limaces, soit à la grêle.

Ne pas traiter si la température est supérieure à 25°.

Les conditions 3 et 4 sont souvent difficiles à respecter ; il faut alors recourir au seul traitement en dirigé.

TRAITEMENT EN DIRIGE

Cette technique de traitement consiste à pulvériser les produits herbicides directement sur les mauvaises herbes en évitant tout contact avec le maïs. Elle permet donc l'utilisation de matières actives, même non sélectives de la culture, choisies en fonction de leur efficacité vis-à-vis des mauvaises herbes à détruire.

Dans ces conditions, les hormones qui peuvent être employées sont :

- le 2-4-D sels d'amine pour détruire les liserons et les chardons. Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 g de matière active par hectare.
- l'Association de 2-4-D et de 2-4-5-T ou le 2-4-5-T seul pour détruire les ronces et les gesses tubéreuses. Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 g de matière active par hectare.
- le 2-4-5-TP ou fenoprop pour détruire les prèles et les renouées amphibies. Les doses d'emploi sont respectivement de 750 à 1000 g et 1000 g à 1200 g de matière active par hectare.

Pour réaliser un traitement dirigé dans les meilleures conditions, il faut :

- disposer d'un matériel adapté. La pulvérisation doit s'effectuer sous les feuilles du maïs. Pour cela, le pulvérisateur doit être équipé de pendillards portant les buses à leur extrémité. L'utilisation d'un matériel spécialisé (type Herbinet) assure la maximum de sécurité.
- modifier les conditions de pulvérisation. Pour limiter les risques de projections sur le feuillage, il est nécessaire de traiter à faible pression (1 kg/cm2) avec des grosses gouttes et un minimum de brouillard. Les buses miroir sont alors les mieux adaptées.
- intervenir lorsque le maïs mesure de 40 à 60 cm de hauteur, de préférence avant la formation des racines coronaires. Par ailleurs, il vaut mieux, avec les hormones, ne pas traiter par temps chaud (température supérieure à 22 - 25° C) ni en présence de vent trop fort.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE